

GÉRARD MÉGIE

GÉRARD MÉGIE
Président du CNRS

La nature des changements induits par l'homme dans l'environnement planétaire est, par son intensité, sans précédent dans l'histoire de l'humanité et probablement dans toute l'histoire de la planète. La Terre est aujourd'hui entrée dans une évolution sans analogue dans le passé. Les recherches en sciences de la nature ont permis des progrès importants dans la compréhension des mécanismes qui régissent les différents compartiments de l'environnement terrestre, malgré la difficulté inhérente à la prise en compte de la diversité des échelles spatiales et temporelles de phénomènes régis à « grande échelle », comme le climat, à très « petite échelle », comme les processus biogéochimiques microbiens des sols, ou à « moyenne échelle » comme les dynamiques écologiques. Les sciences de l'homme et de la société nous ont également rappelé qu'il n'était pas possible de négliger les processus économiques et sociaux qui couvrent toutes les échelles du « local », de la gestion des paysages, au « planétaire », des grandes négociations internationales. Nous savons également que les différents problèmes d'environnement – changement climatique, ressources en eau, biodiversité, pollution de l'air, des sols, des océans... – sont intimement liés, que l'on considère aussi bien leurs causes, que les processus qui les régissent, ou leurs conséquences et les solutions potentielles.

Ce changement dans les relations entre natures et sociétés implique d'intégrer de plus en plus les différents facteurs, naturels et anthropiques, qui en sont la cause. Notre environnement n'est pas un objet passif. S'il a ses propres dynamiques, nos décisions et nos actions influent directement sur son évolution. Comment alors faire face au défi posé par le fait que les changements planétaires induits dans notre environnement viennent se superposer aux problèmes existants que posent l'état de pauvreté, les maladies, la malnutrition d'une large part de l'humanité ? Quelles réponses leur apporter alors même que les modes de développement de pays riches sont eux-mêmes incompatibles avec un développement durable de la planète ? Comment préparer ces décisions et concevoir les actions qui en résulteront pour éviter les conséquences négatives et pour en amplifier les effets positifs ?

Une des échelles d'action pertinente est certainement celle des « territoires », pris comme des espaces géographiques que se sont appropriés les groupes sociaux. Elle renvoie de façon cohérente à l'échelle des impacts des changements et à celle de l'appréhension

des risques. L'aménagement des territoires est certes une notion ancienne, mais il prend aujourd'hui une nouvelle dimension, en ce sens qu'il implique des actions humaines, le suivi et la prévision de leurs conséquences, la prise en compte des différentes dimensions du problème. Comment par exemple organiser l'espace géographique en fonction de ses caractéristiques géomorphologiques et hydrologiques, climatiques et écologiques, des ressources qu'il recèle et des sociétés humaines qui l'habitent ou qui l'habiteront, afin que celles-ci en tirent profit et vivent dans les meilleures conditions possibles ? Comment assurer un développement économique et social nécessairement respectueux de l'environnement, en bref un développement durable ?

C'est sur cette base que se développe le concept « d'ingénierie des territoires » qui inclut l'ensemble des méthodes et des techniques permettant d'analyser les territoires et d'intervenir sur leurs contenus. La précision de cette définition est importante en ce sens qu'elle implique une mobilisation de l'ensemble des disciplines, et notamment des sciences humaines et sociales. Elle souligne notamment le fait que le terme « ingénierie » ne saurait se limiter à sa seule acception technologique. La réflexion sur la société est un élément essentiel de cette démarche et la nier conduirait à revenir à des schémas à dominante technologique dont nous savons aujourd'hui qu'ils ne peuvent nous fournir ni l'ensemble des connaissances pertinentes, ni tous les instruments d'action.

Répondre à ces questions nécessite une approche réellement interdisciplinaire de leurs bases scientifiques. Pour faire le bilan des connaissances acquises et définir des stratégies de recherche pertinente, un groupe de travail, présidé par Paul Caseau et Jean Dercourt¹, a été réuni par l'Académie des sciences et l'Académie des technologies, avec le concours de l'Académie d'agriculture. Il remettra un rapport « Sciences et technologies » sur la problématique de l'ingénierie des territoires en 2002. Comme le mentionne Claudine Schmidt-Lainé dans son introduction, ce numéro spécial apportera par son sujet même une contribution intéressante aux réflexions en cours. En tout cas, quelle revue autre que *Natures Sciences Sociétés* aurait pu être mieux placée pour lancer un débat sur une problématique par essence aussi interdisciplinaire et directement en prise sur l'ensemble des problèmes d'environnement ? Il faut maintenant souhaiter que ce débat s'enrichisse de nombreuses autres contributions.

¹ Paul Caseau est membre de l'Académie des technologies et Jean Dercourt est secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.